

**LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE**  
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

recherche

**DES AGENTS RECENSEURS (H/F)**  
**CDD du 15/01/2026 au 21/02/2026**

**Dans le cadre du recensement annualisé de la population, vos missions seront les suivantes :**

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet.
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis
- Rencontrer le coordonnateur communal régulièrement
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Chaque agent recenseur se voit confier 200 à 240 logements à recenser

**Vos atouts et compétences :**

- Vous avez une capacité à assimiler les concepts et règles du recensement détaillés lors de la formation obligatoire
- Vous êtes disponible en journée et soirée du lundi au samedi sur toute la durée de la mission
- Vous savez vous repérer et lire un plan
- Vous avez d'excellentes qualités relationnelles
- Vous êtes à l'aise avec internet
- Vous faites preuve de discrétion, de neutralité et de respect du secret professionnel
- Vous êtes rigoureux·se et méthodique

**Rémunération :** 8€ brut par feuille de logement collectée, 4€ par fiche de logement non enquêté  
11,88€ brut/H pour les séances de formation et la tournée de reconnaissance  
120€ brut en forfait déplacement

**Divers :** Moyen de locomotion motorisé fortement conseillé (indemnisation réglementaire des frais)  
Téléphone portable fourni par la Ville pour le temps de la mission

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de Mr le Maire sous **réf. 2025-76** à  
[recrutement@lachapellesurerdre.fr](mailto:recrutement@lachapellesurerdre.fr)  
vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

**La date limite de candidature est le 1<sup>er</sup> octobre 2025**